

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1402

Artikel: Elham, Souad et Fariba : trois regards de femmes sur un islam pluriel

Autor: Vann, Carole

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ELHAM, SOUA

Trois regards de femmes sur un islam pluriel.

Les unes conçoivent la modernité à l'intérieur de la juridiction islamique. Pour les autres, l'émancipation de la femme est incompatible avec un pouvoir religieux. Toutes, cependant, exploitent les voies qui les mènent à l'autonomie.

Le 27 septembre 1996, les «Taliban» occupent une grande partie de l'Afghanistan, dont Kaboul. Deux jours plus tard, au nom de l'application de la chari'a, la loi islamique, les femmes sont forcées de rester chez elles et les écoles pour filles sont fermées. L'équation «islam égale femme reléguée au foyer» frappe encore une fois les esprits. A partir des cas les plus excessifs, on imagine, vu de l'Occident, une application uniforme de la chari'a dans tout le monde musulman. Pourtant, derrière des discours pro ou anti-islamistes qui se voudraient universalistes, on découvre qu'il y a autant de manières de vivre l'islam que de pays qui le pratiquent.

Trois femmes, trois pays, trois regards. Elles sont originaires du Yémen, d'Iran et du Maroc, trois gouvernements sous régimes islamiques. Réunies avec une trentaine d'intervenants dans un colloque international autour du thème «Islam et changement social» à l'Université de Lausanne en automne 1996, elles apportent un éclairage personnel sur la situation des femmes au sein de leur société.

Les critères divergent lorsqu'elles parlent d'émancipation, pourtant,

chacune l'affirme, l'islam n'interdit aux femmes ni de travailler ni de s'instruire. L'exemple de l'Iran s'avère, à cet égard, éloquent. Lors de la prise du pouvoir par le régime de Khomeiny en 1979, le gouvernement islamique a, certes, décrété la séparation des sexes et imposé le voile aux femmes, mais il ne les a pas empêchées de travailler ni les filles de se scolariser.

«La question de la femme en pays musulman est trop souvent sortie de son contexte et mis sur le compte de l'islam», relève Elham Manea, yéménite, chercheuse en sciences politiques à Berne. Le poids de la religion est important, mais, comme le précise Souad Benani, enseignante marocaine et animatrice de «Les nanas beurs» à Paris, ce sont, aussi, les facteurs traditionnels et économiques qui conditionnent la vie des femmes.

Pour Elham Manea, l'image de la femme opprimée et enfermée en pays musulman se pose en stéréotype réducteur. Preuve en est de son pays, le Yémen, berceau de la civilisation islamique, où la société féminine, à majorité paysanne, travaille à l'extérieur.

«Lors de l'unification des deux Yémen en 1990, les acquis établis par le régime communiste du sud ont été adoptés par le nord. Ainsi, les femmes ont les mêmes droits juridiques que les hommes. Cela n'empêche pas les mariages précoces des petites filles (11-12 ans), ni les fortes natalités et mortalités infantiles, surtout dans les zones rurales. Trop de femmes sont encore analphabètes». Pour la chercheuse yéménite, cela ne fait aucun doute. Seul l'accès à l'éducation des femmes et des filles, même au prix de la mixité, peut freiner les mariages précoces, mener au

contrôle des naissances, aux notions de santé primaire et permettre l'acquisition de leur indépendance économique. «Chez nous, le port du voile ne constitue certainement pas une question prioritaire, affirme-t-elle. Ce n'est que le signe apparent d'autres problèmes plus fondamentaux».



Souad Benani (marocaine)

Convaincue que la modernité peut se développer dans le cadre de l'islam, Elham Manea trouve qu'il est temps de penser le Coran de manière plus flexible. «Il ne faut pas oublier qu'à l'origine, l'islam était la première religion qui a permis à la femme d'avoir sa propriété et de participer à la politique. C'est cet esprit révolutionnaire qu'il faut garder et adapter les textes à notre temps».

D ET FARIBA



Fariba Adelhah (iranienne)



Elham Manea (yéménite)

L'avis de Souad Benani est différent. Pour elle, seul un régime laïc peut se porter garant du respect des droits de la femme. Le Maroc lui reconnaît les mêmes droits civiques que l'homme, mais la loi qui gère son statut personnel, la moudawana, se fonde sur la religion. Pourtant, de par leur histoire et leur ouverture géographique sur l'Europe, les femmes marocaines vivent une émancipation de fait... Et ce, au sein d'une monarchie qui s'érige en gardienne de la tradition et de la religion.

«La crise économique et la nécessité pour les femmes de travailler ont bouleversé le schéma patriarcal traditionnel, explique Souad Benani, pour qui l'égalité signifie, outre l'indépendance économique et morale, le droit à l'éducation, à l'avortement et la liberté de régir son corps. Elles sont amenées à se poser des questions, à se solidariser, à s'organiser en associations».

L'année dernière, les ouvrières d'une usine textile, près de Rabat, se sont mises en grève suite au harcèlement sexuel dont a été victime l'une d'entre elles. Les déléguées syndicales ont alors déposé un amendement auprès des parlementaires contre le harcèlement sexuel. En osant aborder ce sujet tabou, la société féminine marocaine se montre décidée à défendre, non seulement ses intérêts économiques, mais aussi sa dignité physique et morale.

Dans son ouvrage *«La révolution sous le voile, les islamistes d'Iran»*, Fariba Adelhah, chercheuse iranienne en sciences politiques à Paris, décrit la démarche des femmes islamistes d'Iran pour obtenir et préserver leurs droits fondamentaux à l'intérieur de la constitution islamique.

«Fortes des acquis de la période du

shah, surtout avec la loi de la protection de la famille, très en faveur de la femme, elles ont, dès le départ, revendiqué leur présence active sur la scène politique, ainsi que l'entière responsabilité de leur foi musulmane au même titre que le clergé, précise Fariba Adelhah. Car, si la Révolution iranienne a été mue par un fort ressentiment antioccidental, elle s'est élevée aussi contre un clergé traditionnel et sclérosé».

C'est pourquoi, quand, au lendemain de la Révolution, Khomeiny proclamait le port obligatoire du foulard, les islamistes iraniennes, considérant cette question d'ordre personnel, ont soutenu la journée de deuil observée par les laïques en protestation à ce décret. Dans le même esprit, elles ont récupéré, avec les outils de la juridiction islamique, la quasi-totalité des acquis dissolus avec le code de la famille par le régime de Khomeiny.

Pour la chercheuse iranienne, c'est à travers un processus démocratique, inexistant à l'époque du shah, que les femmes islamistes se sont réapproprié leurs droits.

Tout comme au Maroc et au Yémen, la société féminine iranienne combat l'immobilisme. Dans les trois pays, les femmes cherchent leur voie et explorent toutes les possibilités, refusant de se confiner au politique et au religieux. Une illustration retentissante: la fièvre de l'aérobic qui s'empare, ces jours, des Iraniennes, tous âges et milieux confondus. *«Dans les quartiers populaires, ce sont les caves ou les garages qui sont aménagés en salles de gym, explique Fariba Adelhah. Elles veulent toutes maigrir et mener une vie saine...».* Les corps affirment leur indépendance. Ils veulent bouger. Ils veulent parler!

Photos et texte: Carole Vann